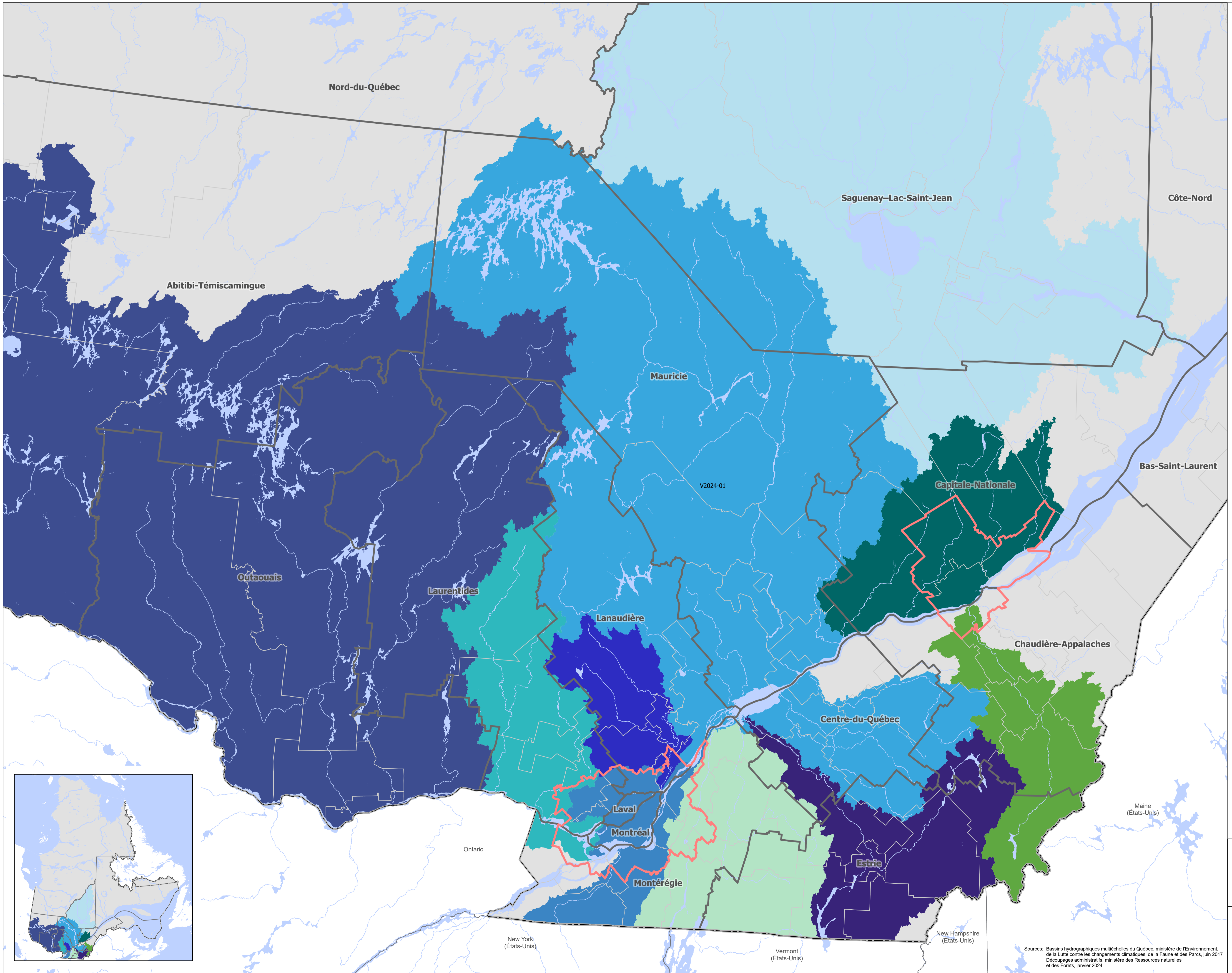


Territoires des bureaux de projets



- Territoires des bureaux de projets**
- Bassin Saint-Laurent Centre (soit le lac Saint-Pierre)
 - Bassin Saint-Laurent Est (soit une partie de la région de la Capitale-Nationale)
 - Bassin Saint-Laurent Ouest (archipel de Montréal)
 - Rivière Chaudière
 - Rivière des Outaouais Est (embouchure et lac des Deux Montagnes)
 - Rivière des Outaouais Ouest
 - Rivière L'Assomption
 - Rivières Richelieu et Yamaska
 - Rivière Saint-François
 - Rivière Saguenay
 - Autres bassins

- Découpage administratif**
- Limite de communauté métropolitaine
 - Limite de MRC ou territoire équivalent
 - Limite de région administrative
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière internationale

2024-02-16

Ce document n'a aucune portée légale
 Direction de la transformation numérique,
 de la géomatique, de la bureautique
 © Gouvernement du Québec

Sources: Bassins hydrographiques multéchelles du Québec, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, juin 2017
 Découpages administratifs, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, janvier 2024

